



Lettre d'information N°18 - 2 mai 2024

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

Chers abonnés, votre prochaine lettre d'information vous sera envoyée, le mardi 7 mai 2024.
Bonne lecture.



A la une

Montants des aides couplées végétales : Un arrêté du 24 avril 2024 complète l'arrêté du 19 février 2024 fixant le montant unitaire des aides couplées végétales pour la campagne 2023. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Deux arrêtés du 15 et 16 avril 2024 parus au Journal officiel du 27 avril 2024 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes. [En savoir plus](#)

Risque d'influenza aviaire : Un arrêté du 26 avril 2024 qualifie le niveau de risque en matière d'influenza aviaire hautement pathogène de « négligeable ». [En savoir plus](#)

Aide aux CUMA : L'instruction technique DGPE/SDC/2024-247 du 22 avril 2024 détaille les modalités d'intervention de l'Etat au titre du dispositif national d'accompagnement des projets d'initiatives (DINA) des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) à compter du 1er janvier 2024. Ce dispositif porte sur une aide à l'investissement immatériel (conseil stratégique). [En savoir plus](#)

Mesures complémentaires de simplification : Le Premier ministre, Gabriel Attal, a annoncé des mesures complémentaires pour soutenir les agriculteurs. [En savoir plus](#)

L'agriculture est un secteur stratégique : Lors de son discours sur l'Europe à la Sorbonne, le 25 avril 2025, le chef de l'Etat, Emmanuel Macron, a plaidé pour une révision de la politique commerciale de l'UE et une souveraineté alimentaire consolidée. [En savoir plus](#)

Accord commercial UE/Nouvelle-Zélande : L'accord commercial entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande entre en vigueur. [En savoir plus](#)